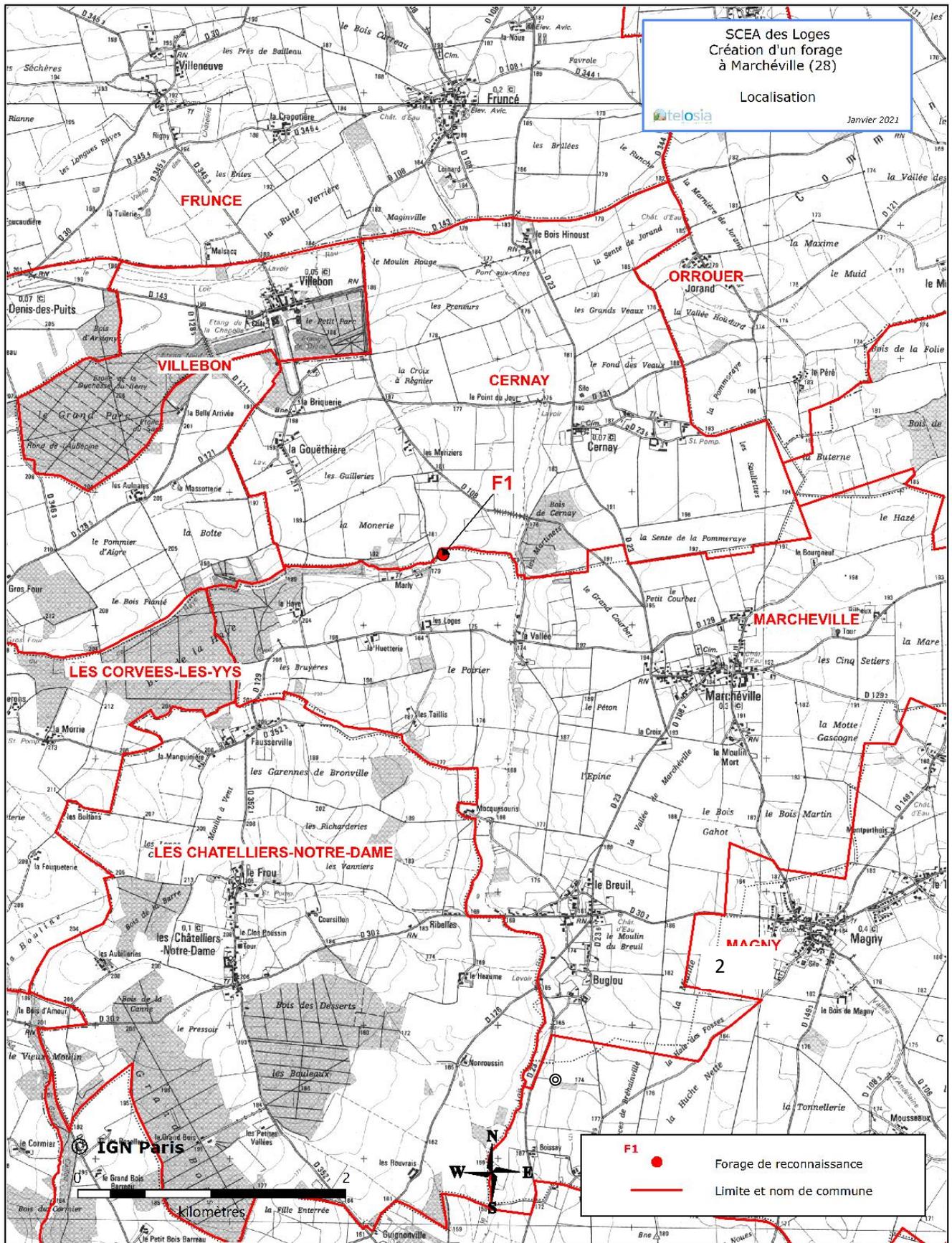


Annexe 2. Plan de situation



Annexe 3. Photo satellite et photographies du site





1



2

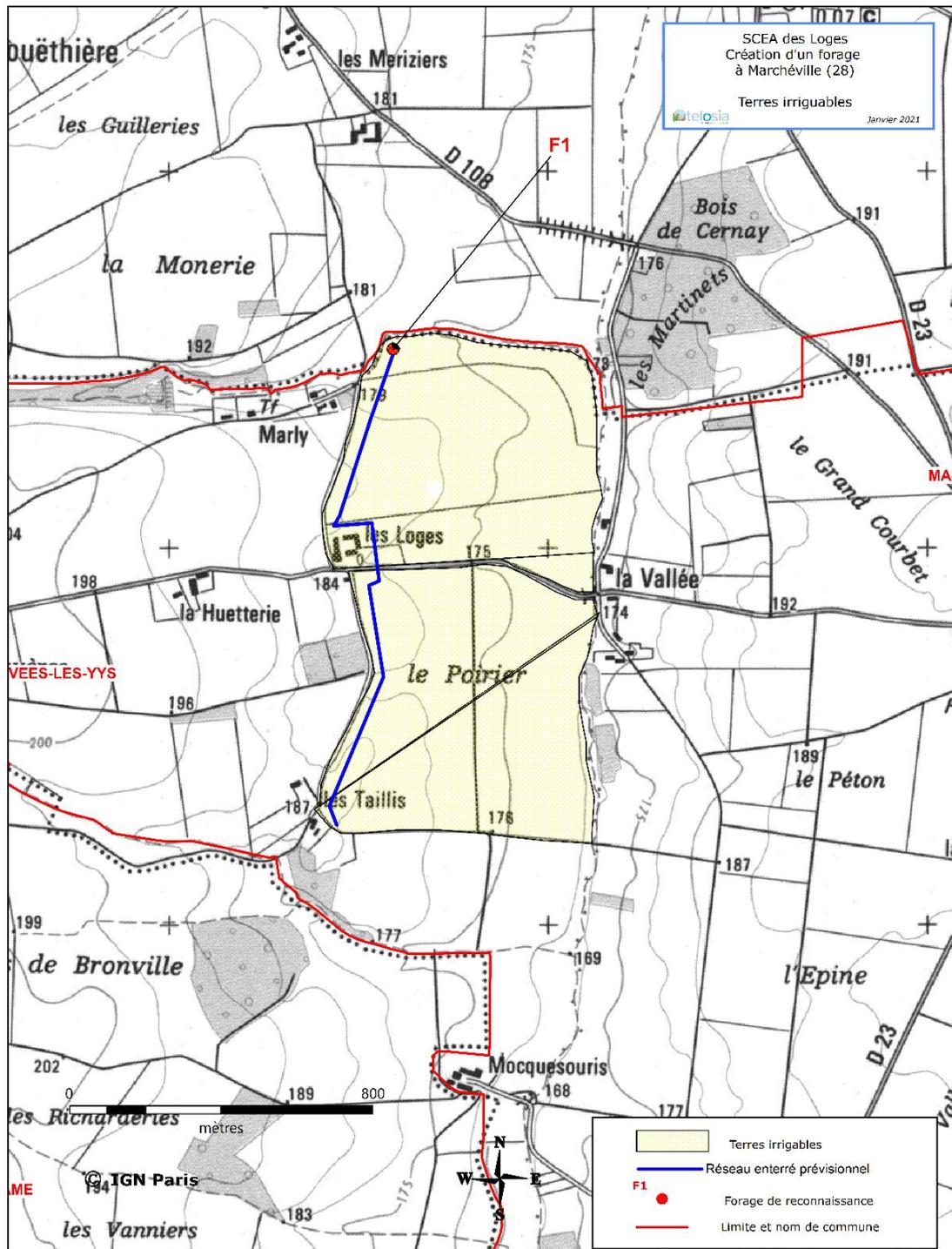


3



Plan et caractéristique du réseau d'irrigation

Implantation prévisionnelle du réseau d'irrigation enterré – Canalisations PVC 150 mm – PN 16 bars Linéaire total : 1100 m – Pose par creusement à 1 m de profondeur en tranchée de 0,3 m de largeur, enrobage sableux si présence de silex ou de terrain caillouteux, pose d'un grillage avertisseur, comblement par les matériaux de fouille.



Plan du local technique

Description du local :

Surface : 6.25 m²

Matériaux utilisés :

Murs :

Parpaings creux 20/20/50 gris

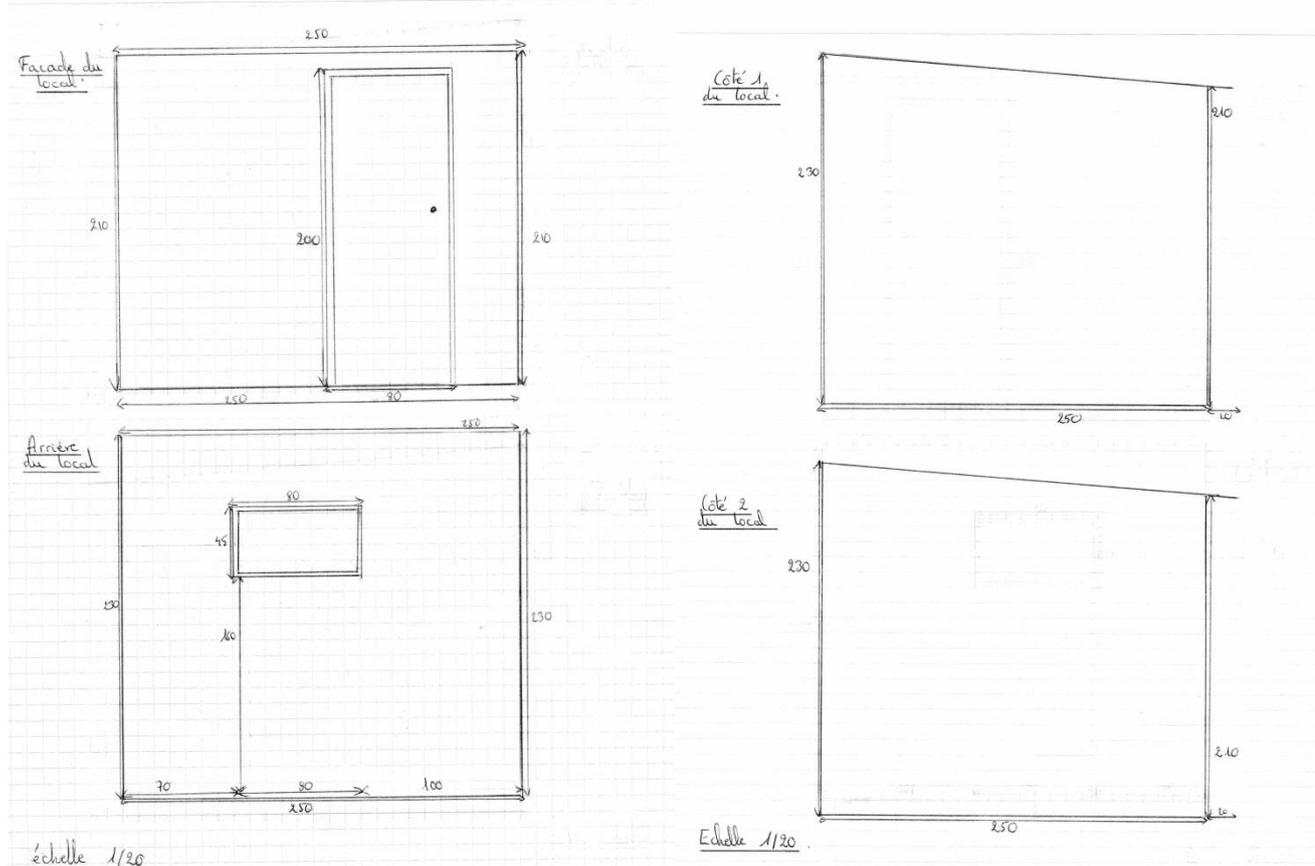
Toit :

Plaques nervurées en acier galvanisé de couleur grise.

Ouvertures :

Porte en acier galvanisé de couleur grise H : 200/189 cm, l : 80 cm de passage, 85 cm en tout.

Fenêtre PVC, abattant 1 vantail de couleur blanche, 45/80 cm.

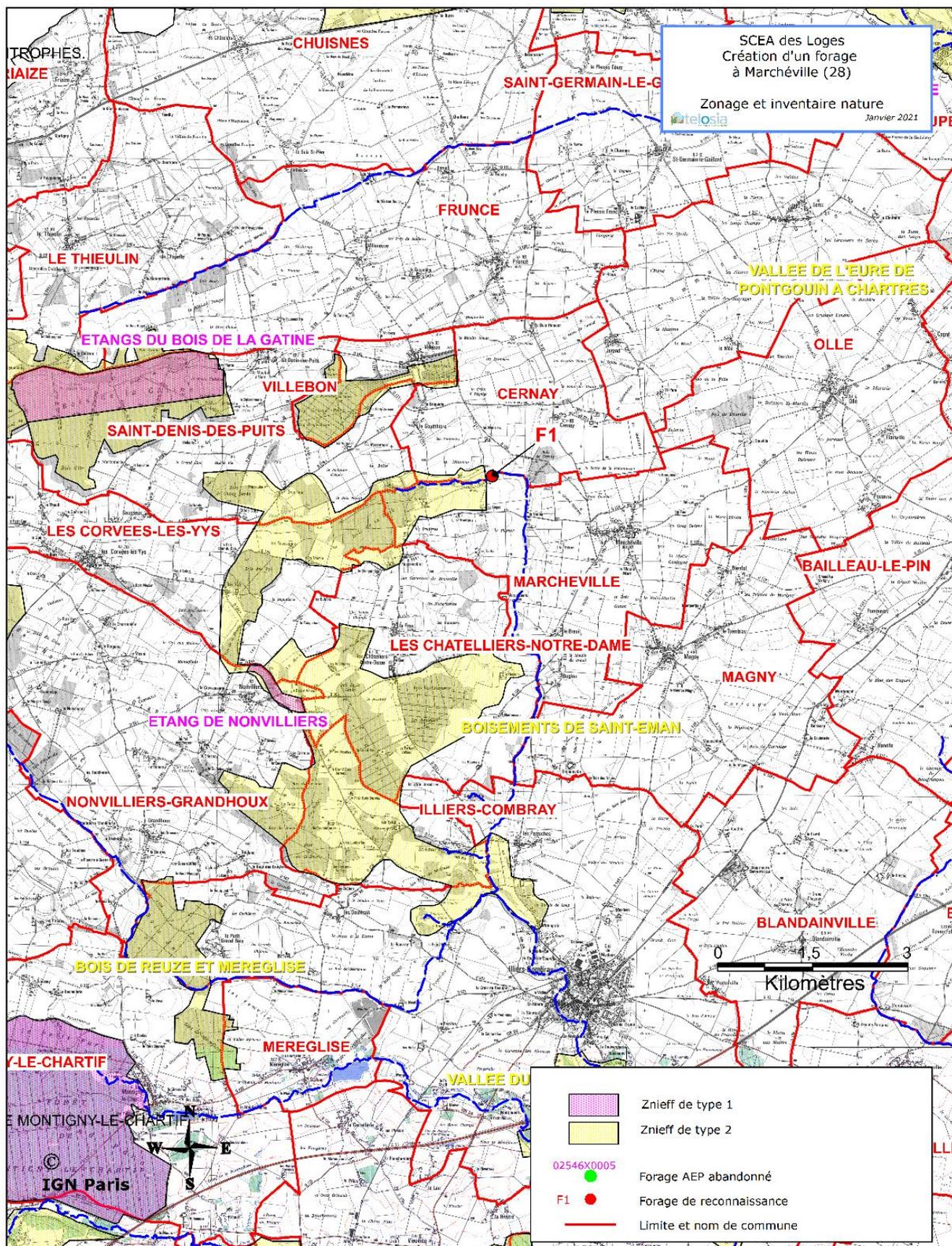


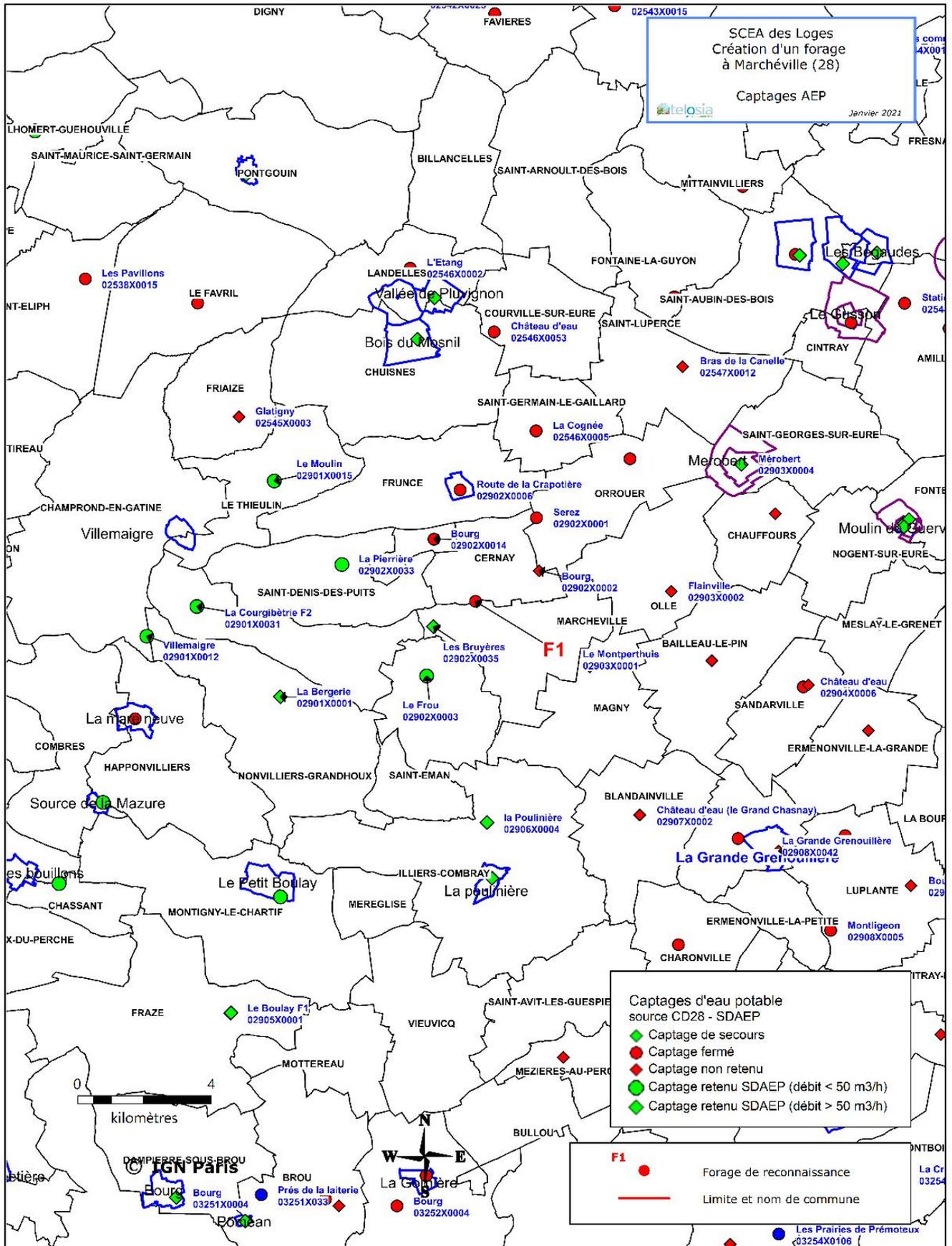
Annexe 5. Plan des abords du projet

Emprise de l'implantations du chantier – 2021



Annexe 6. Zones naturelles protégées – Natura 2000





1.1 Incidence sur les forages voisins

La simulation est réalisée avec la transmissivité de $3,4 \cdot 10^{-2} \text{ m}^2/\text{s}$. L'épaisseur aquifère prise en compte est de 20 m et le coefficient d'emmagasinement (porosité) de $1 \cdot 10^{-1}$ (valeurs du forage AEP de Marchéville et de Corvées les Yys).

La nappe est libre.

Les incidences sont calculées pour un pompage de 72 h à $100 \text{ m}^3/\text{h}$

En fin de pompage de 72 h, le rabattement reste en-dessous de 0,05 m au-delà de 250 m du forage.

Il sera inexistant sur le forage AEP de Marchéville situé à 1700 m.

Ce rabattement sera enregistré lors de l'essai de 72 h sur le forage AEP de Marchéville.

1.2 Incidences sur les eaux superficielles et les zones naturelles

Les eaux de rejet seront évacuées dans le fossé de la vallée du Bois de la Haye situé à proximité immédiate du forage et qui débouche sur le cour amont du Loir, lui-même représenté par un fossé à écoulement temporaire sur 6,6 km, jusqu'en amont d'Illiers Combray.

Les eaux seront infiltrées et totalement décantées avant l'arrivée en amont d'Illiers-Combray. Les eaux seront en outre décantées en fosse avant rejet. Ce rejet n'aura aucune incidence sur les écoulements de surface ni les terres environnantes.

Il n'y aura aucune incidence sur les eaux de surface et les milieux humides en raison de la distance des cours d'eau et des faibles rabattements observés.

Le projet n'aura aucune incidence directe ou indirecte sur les eaux superficielles et les zones naturelles.